



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

2EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 30 SEPTEMBRE 2025

La séance est conduite par le Président, Monsieur Frédéric Duc.

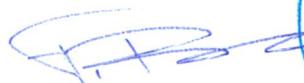
Le Conseil Général de Donneloye

- Vu le préavis no 07/2025 présenté par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des Finances et Gestion, et celui de la commission ad hoc
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. d'autoriser la municipalité à poursuivre les démarches pour la vente du bâtiment ECA 1031 sur la parcelle no 2035 avec le morcellement proposé, sis chemin de Praz Jaquet 13 à Prahins.**
- 2. De finaliser la vente pour un montant de CHF 650'000.00.**
- 3. D'annuler les démarches pour la vente si d'ici fin avril 2026 aucune offre ou intérêt concret ne devait être reçu.**

Le Président


Frédéric Duc



la secrétaire :


Murielle Jaquier

